

Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Conformément à l'article 13 de la loi AGECE et au décret 2022-748

Désignation commerciale : CHARN INV 35 AMORT ENCAS X2

Code EAN13 : 3505391027874

Date : 16/05/2025

QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DE L'EMBALLAGE

Emballage soumis à la filière REP emballages ménagers

Incorporation de matières recyclées	
Compostabilité: cas des sacs de collecte	
Compostabilité: cas des emballages en plastique	
Réemploi	
Présence de substance(s) extrêmement préoccupantes(s) (SVHC)	
Présence d'autre(s) substance(s) présentant un niveau de préoccupation comparable aux SVHC	
Présence de substance(s) présentant des propriétés de perturbation endocrinienne	
Existence d'une prime pour l'emballage	
Existence d'une pénalité pour l'emballage	
Recyclabilité	Coque : Emballage majoritairement recyclable

Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Conformément à l'article 13 de la loi AGECE et au décret 2022-748

Désignation commerciale : CHARN INV 35 AMORT ENCAS X2

Code EAN13 : 3505391027874

Date : 16/05/2025

QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DU PRODUIT

Produit (hors emballage) soumis à une filière REP produit

Substances dangereuses extrêmement préoccupantes (SVHC)	
Présence d'autre(s) substance(s) présentant un niveau de préoccupation comparable aux SVHC	
Présence de substance(s) présentant des propriétés de perturbation endocrinienne	
Existence d'une prime pour le produit	
Existence d'une pénalité pour le produit	

Produit soumis à d'autres filières

Produit soumis à la filière	REP éléments d'ameublement (+ éléments de décoration textile)
Partie(s) du produit concernée(s)	Produit entier
Recyclabilité	